

Sans le barrage de Naussac, la ville de Vichy, selon le Maire, pourrait être privée d'eau potable. Ne faudrait-il pas que la politique de l'eau s'adapte d'urgence aux besoins vitaux des populations et au réchauffement climatique au lieu de jeter l'opprobre sur les barrages capables de la stocker ?

Toutes les infos sont dans cet article : le barrage de Naussac, comme tous les autres, fustigé par le dogme écologiste, contribue pourtant à ce qu'il y ait de l'eau dans la Loire à Amboise et à Saumur.

La loi (art L214-18 CE) expose pour les ouvrages hydrauliques que le débit réservé soit de 10% du module. Quand le débit d'étiage du cours d'eau est inférieur aux 10 % du débit réservé, le principe légal admet que le débit sortant corresponde au débit entrant.

En clair, la panne ou pas à Naussac ne devrait avoir légalement aucun impact sur le plan d'eau de Vichy. La désinformation consiste à faire croire le contraire.

Cependant, si chaque ouvrage hydraulique au niveau d'un bassin hydrographique était géré de manière solidaire serait un principe conforme à l'intérêt général que nous approuvons. Attendons de voir si les PTGE (Projets de territoires pour la gestion de l'eau) auront le pouvoir d'infliger des dépenses aux EPCI en amont au bénéfice d'usagers quelquefois très loin en aval. Rien n'est moins sûr.

Conclusion

1) En 2019, pas grand-chose n'est fait pour retenir l'eau qui se perd dans l'océan, pire, la doctrine écologiste instiguant [les circulaires et décrets](#) prétendent interdire, malgré les sécheresses récurrentes, les plans d'eau et barrages.

2) La stupidité crasse continue :

« Les barrages ont un inconvénient, c'est que l'eau est en surface et peut être perdue par évaporation. » - Florence Habets

Selon une chercheuse, dans la presse : l'eau des barrages est en surface (une découverte) et s'évapore.

Expliquons à la chercheuse que :

- l'évaporation est un reproche dogmatique prêté uniquement aux « riches en eau »,
- dans un secteur en pénurie d'eau, il ne s'évapore pas grand-chose,
- l'évaporation en termes quantitatif n'est rien par rapport aux milliards de m³ d'eau perdue rejoignant l'océan, rendant ce reproche insignifiant,
- la chercheuse a-t-elle étudié l'impact favorable de l'évaporation sur le micro-climat local ? Nous ne trouvons pas d'étude disponible sur cet avantage édaphique,
- Si Naussac « évapore », il semble que sur 190 millions de m³, il en reste suffisamment pour assurer le soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire.

Le stupidocène, ce sont des allégations sur l'évaporation dont on sait, avant de les prononcer, qu'elles relèvent plus de discussions de comptoir que du moindre esprit d'observation et encore moins d'études scientifiques.

En allant au bout de ces appréciations univoques : si Naussac présente plus d'inconvénients avérés (lesquels ?) il faut le détruire ; dans le cas contraire, les PTGE doivent étudier d'autres projets de construction de retenues pour répondre aux besoins en eau.

Rivière

Une baisse spectaculaire du niveau de l'Allier prévue dans l'agglomération de Vichy à cause d'une panne en Lozère

La Montagne ; Publié le 08/08/2019

Le barrage de Naussac, en Lozère, a connu une panne, lundi. Les conséquences devraient être visibles ce jeudi et vendredi, dans l'agglomération, avec une baisse spectaculaire du niveau de l'eau.

Le plan d'eau à sec, Vichy l'a connu, il y a quelques mois, pour cause de vidange et de curage. Volontairement, donc.

La rivière Allier qui dévoile ses plus profonds atours, c'est plus rare. Et plus inquiétant, aussi, car involontaire. Un spectacle exceptionnel auquel devrait pouvoir assister l'agglomération dès ce jeudi matin, jusqu'à vendredi soir.

La faute à un effet domino. À l'origine, le barrage de Naussac (Lozère), en amont. À 227 kilomètres de là, exactement. Son rôle, réguler le débit de l'eau de la Loire principalement, mais aussi de l'Allier.

L'écho de chaque décision prise à Naussac parvient au niveau de Vichy 72 heures plus tard

Le reste, c'est la préfecture de l'Allier qui l'explique, dans un communiqué : « Une panne technique a impacté le barrage de Naussac durant la nuit du 4 au 5 août entraînant la fermeture totale des vannes de l'ouvrage et donc l'arrêt momentané des lâchers d'eau du barrage. Bien que la situation soit revenue à la normale lundi 5 août à 13 heures, cette fermeture génère une baisse provisoire du débit de la rivière Allier. » Les agents ont dû rouvrir les vannes à la main.

Et pendant douze heures, pas une goutte d'eau n'a été relâchée. En pratique, l'écho de chaque décision prise à Naussac parvient au niveau de Vichy 72 heures plus tard.

Faites le compte. Cette nuit déjà, la rivière Allier a commencé à ressentir, brutalement, les conséquences de cette panne lozérienne. Et l'eau ne devrait pas remonter avant vendredi.

Sécheresse : de nouvelles mesures temporaires dans l'Allier

Une parenthèse temporaire, donc. Rien d'inquiétant (...) pour Vichy, car nos réserves d'eau potable sont de 48 heures. D'ailleurs, on a déjà commencé à remplir nos réservoirs, détaille Frédéric Aguilera, maire de Vichy et président de l'Agglo. En revanche, ça montre à quel point il est essentiel qu'il existe des barrages comme celui de Naussac, en période de sécheresse. »

« Globalement, en ce qui concerne l'alimentation en eau potable de nos secteurs, la situation est critique »

FRÉDÉRIC AGUILERA (Maire de vichy, président de Vichy Communauté)

« À Vichy, on n'a pas besoin de descendre très bas pour que la prise d'eau se déconnecte. Heureusement, d'ailleurs, qu'on a curé à cet endroit-là. »

Et Vichy n'est pas seule à voir l'avenir avec circonspection. « Déjà, l'été dernier, on a remonté de l'eau en Montagne bourbonnaise, car une partie était à sec. C'est encore le cas cette année. »

« Il n'est pas question de crier au loup, poursuit Frédéric Aguilera, mais ça doit éveiller les consciences, sur le fait qu'il y a un problème. Tout le monde tourne le robinet, l'eau coule, tout va bien. Mais heureusement qu'il existe toute cette procédure et des retenues d'eau, sinon on serait à sec. En cette période, d'ordinaire, on devrait être à 30 mètres cubes d'eau par seconde. Sans parler de cet épisode exceptionnel à cause de la panne au barrage de Naussac, nous sommes à 13. C'est grâce au barrage, mais c'est déjà très bas. Qu'est-ce que ce serait sans le barrage ! Ce n'est pas sûr qu'on puisse alimenter Vichy et les alentours en eau potable. »

Des moments où il n'y aura plus d'eau potable, ce n'est pas de la fiction.

Alors il demande : « Est-ce qu'il ne faut pas s'interroger sur les retenues collinaires (*des réserves artificielles d'eau, ndlr*) ? Et sur notre consommation d'eau ? Quand la préfecture édicte des arrêtés pour limiter les prélèvements, il faut les respecter. »

Pour prévenir d'éventuels problèmes dans l'avenir, la Ville a notamment choisi

d'adhérer, au 1er janvier 2020, au Syndicat mixte des eaux de l'Allier (SMEA), permettant à une commune de bénéficier d'interconnexions avec d'autres, pour lui donner un coup de pouce en cas de crise, et d'assurer la distribution des usagers en eau potable.

Sécheresse : la Ville de Vichy demande « un effort citoyen pour maintenir les trottoirs propres »

Mais quoi qu'il en soit, selon Frédéric Aguilera, « des moments où il n'y aura plus d'eau potable, ce n'est pas de la fiction. Si ça continue comme ça pendant trois ou quatre étés, ça va devenir très compliqué... »

Matthieu Perrinaud